



Projektbericht

Rheinisch-Westfälisches Institut für Wirtschaftsforschung

German Institute of Urban Affairs – DIFU

NEA Transport research and training

Policy Research & Consultancy – PRAC

Second State of European Cities Report

Résumé

Contract No. 2008CE160AT024

November 2010

Research Project for the
European Commission, DG Regional Policy

Imprint

Vorstand des RWI

Prof. Dr. Christoph M. Schmidt (Präsident)

Prof. Dr. Thomas K. Bauer (Vizepräsident)

Prof. Dr. Wim Kösters

Verwaltungsrat

Dr. Eberhard Heinke (Vorsitzender);

Dr. Henning Osthues-Albrecht; Dr. Rolf Pohlig; Reinhold Schulte
(stellv. Vorsitzende);

Manfred Breuer; Oliver Burkhard; Dr. Hans Georg Fabritius;

Hans Jürgen Kerkhoff; Dr. Thomas Köster; Dr. Wilhelm Koll;

Prof. Dr. Walter Krämer; Dr. Thomas A. Lange; Reinhard Schulz;

Hermann Rappen; Dr.-Ing. Sandra Scheermesser

Forschungsbeirat

Prof. Michael C. Burda, Ph.D.; Prof. David Card, Ph.D.; Prof. Dr. Clemens Fuest;

Prof. Dr. Justus Haucap; Prof. Dr. Walter Krämer; Prof. Dr. Michael Lechner;

Prof. Dr. Till Requate; Prof. Nina Smith, Ph.D.

Ehrenmitglieder des RWI

Heinrich Frommknecht; Prof. Dr. Paul Klemmer †; Dr. Dietmar Kuhnt

RWI Materialien Heft 59

Herausgeber:

Rheinisch-Westfälisches Institut für Wirtschaftsforschung

Hohenzollernstraße 1/3, 45128 Essen, Germany

Phone +49 201-81 49-0, Fax +49 201-81 49-200, e-mail: rwi@rwi-essen.de

Alle Rechte vorbehalten. Essen 2010

Schriftleitung: Prof. Dr. Christoph M. Schmidt

Second State of European Cities Report

Résumé

Contract No. 2008CE160AT024

November 2010

Research Project for the European Commission, DG Regional Policy

Report

Rheinisch-Westfälisches Institut für Wirtschaftsforschung

German Institute of Urban Affairs - DIFU

NEA Transport research and training

Policy Research & Consultancy - PRAC

Second State of European Cities Report

Résumé

Contract No. 2008CE160AT024
November 2010

Research Project for the
European Commission, DG Regional Policy



PLANUNG & FORSCHUNG
POLICY RESEARCH & CONSULTANCY

Report

Project Team:

RWI: Rüdiger Budde, Christoph Ehlert, Dr. Uwe Neumann (Project Leader),
Dr. Matthias Peistrup

Difu: Dr. Busso Grabow, Dr. Beate Hollbach-Grömig, Antje Seidel-Schulze

NEA: Dr. Laura Trofin

PRAC: Dr. Rolf Bergs

The project team would like to thank Claudia Burgard, Franziska Döring, Claudia Lohkamp, Robert Schweizog, Daniela Schwindt and Benedict Zinke for research assistance and support of the project work.

Linguistic editing by TITELBILD Subtitling and Translation GmbH, Berlin.

Second Rapport Sur l'État Des Villes Européennes

Résumé

Préambule

Le présent rapport sur l'état des villes européennes (Second State of European Cities Report) est basé sur *l'audit urbain* (Urban Audit) qui permet désormais d'établir une comparaison entre 322 villes de l'Union européenne (UE) et 47 villes de pays non-membres de l'UE (5 villes de Croatie, 6 de Norvège, 10 de Suisse et 26 de Turquie). La mise à jour la plus récente de cette collecte de données de 2004 présentées dans ce rapport date de février 2009. Elle comprend les données de 320 villes de l'Union européenne, de 6 villes de Norvège, 4 de Suisse et 26 de Turquie. En tout, la base de données analysée dans le présent rapport livre des informations sur 356 villes.

L'audit urbain est une collecte de données sur différentes villes effectuée à l'échelle européenne qui est coordonnée par la Commission européenne (Direction générale de la politique régionale et Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne) et a été lancée en 1999. Il est mené en collaboration avec les instituts nationaux de statistiques des États membres de l'Union européenne et de Croatie, de Norvège, de Suisse et de Turquie, ainsi qu'avec les villes concernées. L'audit urbain fournit des données sur chaque ville à différents niveaux au plan spatial, c'est-à-dire au niveau des villes centrales, des zones urbaines élargies (LUZ) et des quartiers infra-urbains ainsi que des moyennes nationales.

L'année 2002 a vu le lancement de la première collecte de données de grande envergure de l'audit urbain, qui comprenait 258 villes des États membres de l'UE et des pays candidats. Les données rassemblées jusqu'à 2002 comprenaient des données pour l'année 2001 et des données partielles pour 1991 et pour 1996.

Comme il a été mentionné ci-avant, l'audit urbain collecte des données concernant 369 villes. L'ensemble des données qui en résulte permet d'établir des comparaisons objectives entre les villes concernées dans toute l'Union européenne et au-delà concernant la démographie, les conditions sociales, les aspects économiques, l'éducation, l'engagement civique, l'environnement, les transports et la culture.

À la suite d'un appel d'offres lancé par la Commission européenne, le consortium en charge de l'établissement du présent rapport a été nommé afin d'établir une analyse des données de l'audit urbain, en se concentrant sur les données de l'année 2004, collectées et validées entre 2006 et 2008. Le présent rapport est l'un des principaux résultats de ce travail. Le rapport précédent sur l'état des villes européennes, coordonné par Ecotec, a été publié en 2007¹ et était basé sur les collectes de données précédentes.

¹"Rapport sur l'état des villes européennes - Valeur ajoutée à l'audit urbain européen "
http://ec.europa.eu/regional_policy/themes/urban/audit/index_en.htm

Durant les phases de l'analyse et de la rédaction du rapport, l'équipe d'étude a considérablement profité des échanges avec un comité de direction scientifique composé d'un panel de cinq experts renommés² dans le domaine du développement urbain en Europe, aussi bien que de commentaires de l'Agence Européenne pour l'Environnement.

Thèmes et approche

L'objectif du présent rapport est de fournir des informations actuelles sur les caractéristiques et les dynamiques urbaines en Europe pouvant être utilisées comme base d'une planification stratégique dans un grand nombre de domaines politiques avec une dimension urbaine particulière, par ex. économique, environnementale et d'une politique de cohésion.

L'analyse présentée dans ce rapport suit la stratégie d'un "regroupement d'informations" empirique qui filtre les aspects clés à partir d'un vaste ensemble d'indicateurs en utilisant des méthodes statistiques avancées. La préparation de ce second rapport sur l'état des villes européennes incluait des discussions sur les résultats intermédiaires avec des collègues travaillant à la Commission européenne (DG de la politique régionale, Eurostat) et avec le panel d'experts. En outre, un panel de représentants issus de 32 villes de 24 pays a été formé. Il a pris part à une étude menée sur le thème de la gouvernance urbaine et s'est réuni dans le cadre d'un atelier de deux jours qui s'est tenu à Berlin pour discuter des résultats intermédiaires de l'analyse, des questions liées aux utilisateurs et du développement futur de la base de données de l'audit urbain.

Le présent rapport regroupe les villes en différents "types" dans le but de fournir des bases solides de comparaison des villes attestant de caractéristiques similaires. Quatre types de villes basiques ont été définis lors de l'analyse statistique sur la base d'un ensemble de 21 indicateurs. Ces quatre types fournissent les bases générales de la comparaison des villes présentée dans le rapport. On a également établi neuf sous-catégories à partir des quatre types de villes basiques. Des indicateurs sélectionnés ont été examinés en fonction de leurs variations entre les sous-catégories. Afin d'en faciliter l'utilisation, chaque type de villes a reçu une étiquette résumant ses principales caractéristiques. Il faut cependant tenir compte du fait que le terme d'étiquette implique une notion de simplification considérable.

Le type basique A comprend 52 capitales ou très grandes villes de toute l'Europe, comptant en moyenne plus de 1 000 000 d'habitants et décrites comme les "métropoles principales". Ces villes sont non seulement les plus grandes agglomérations de personnes et d'entreprises, mais on y relève également l'activité la plus dynamique en matière d'innovation et d'entrepreneuriat, et elles

²Le panel d'experts comprenait : Prof. Roberto Camagni, Politecnico di Milano ; Prof. Christian Lefèvre, Université Paris-Est ; Prof. Anne Power, London School of Economics ; Dr Ivan Tosics, Metropolitan Research Institute of Hungary, Budapest ; Prof. Cecilia Wong, University of Manchester.

constituent des centres de services spécialisés destinés aux marchés nationaux et internationaux. Elles constituent par ailleurs des lieux de centralisation des fonctions administratives privées et publiques. Le type B (centres régionaux) comprend 151 villes d'Europe occidentale. Avec une population moyenne d'environ 290 000 habitants, elles sont nettement plus petites que les métropoles principales. Le rendement économique global, l'effort de recherche et l'activité entrepreneuriale sont inférieurs à ceux des centres urbains classés dans la catégorie supérieure, mais restent cependant bien au-dessus des moyennes nationales. Le type C (centres de petite taille) comprend 44 villes, principalement d'Europe occidentale et situées pour la plupart en dehors de son noyau économique. L'économie urbaine de ces villes est moins dynamique que celle des villes des types A et B. Cependant, en moyenne, la part d'habitants hautement qualifiés en âge de travailler y est relativement élevée. Le type D (villes de régions accusant un retard) comprend 82 petites villes situées dans des régions économiquement faibles d'Europe centrale et d'Europe du Sud qui diffèrent d'autres villes en ce qu'elles affichent un taux de chômage plus élevé, un PIB par habitant plus bas et une spécialisation régionale dans laquelle l'industrie manufacturière joue un rôle nettement plus important. Contrairement à d'autres villes, leur population diminue.

Les résultats de la démarche de classification utilisée dans le présent rapport corroborent dans une large mesure les principales caractéristiques de la typologie du premier rapport sur l'état des villes européennes. La typologie actuelle se caractérise cependant par une progression plus nette du centre vers la périphérie entre les grands centres de l'économie européenne, les régions situées plutôt en périphérie de l'Europe occidentale et les villes moyennes d'Europe centrale, même si l'ensemble des indicateurs ne s'est pas limité à mesurer la prospérité économique. La comparaison à l'échelle européenne oblige de toute évidence à classer les villes, dans un premier temps, en fonction de leur affiliation de base (macro-)régionale, et dans un second temps, selon leur fonction plus spécifique. La comparaison entre des types de villes similaires constitue par conséquent seulement un aspect de l'analyse effectuée dans le présent rapport. Nous comparons également les villes au sein d'un même pays ou d'une même partie de l'Europe (centrale, du Nord, du Ouest, du Sud, cf. Carte I).

Population

Cette partie se concentre sur les processus de croissance des villes, de suburbanisation et de structure des âges. La croissance ou le déclin urbains en Europe revêtent des facettes extrêmement diversifiées et il est très difficile d'identifier des tendances générales applicables à toutes les villes, voire à tous les groupes de villes et de macro-régions. En moyenne, il apparaît que récemment, les grandes villes situées dans la zone économique centrale de l'Europe et les villes d'Europe du Nord ont affiché une croissance plus rapide que les plus petites villes et les villes d'Europe centrale (cf. Graphique I).

Carte I

Macro-régions européennes pour une comparaison par villes

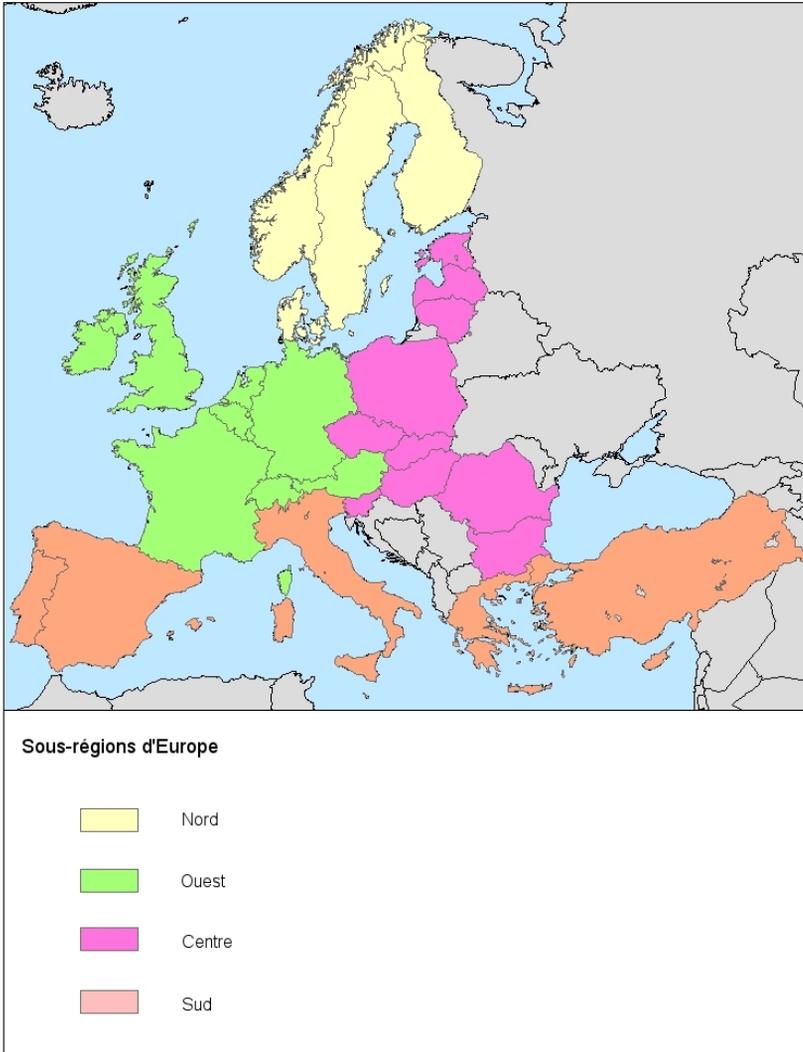
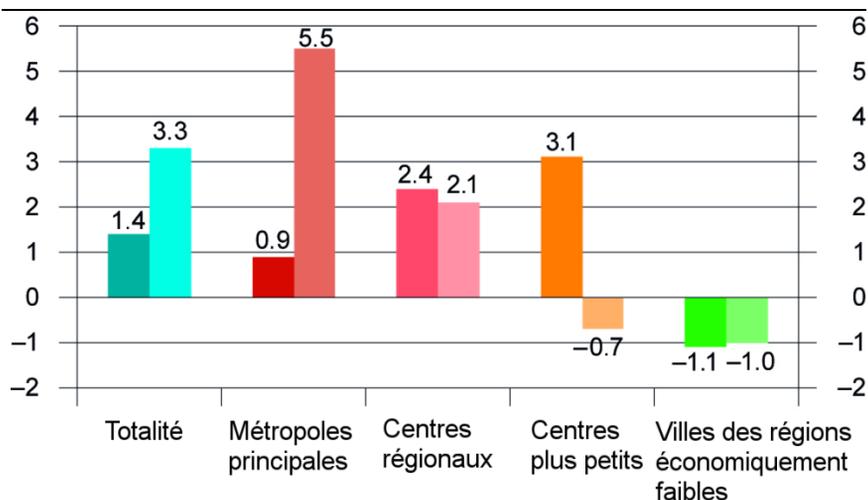


Illustration personnelle.

Graphique I

Évolution de la population 2001-2004
Par type de villes, en %



Villes centrales: couleur foncée

LUZ (zones urbaines élargies): couleur claire

Calcul personnel basé sur l'audit urbain; 329 villes prises en compte (villes centrales), 294 villes prises en compte (zones urbaines élargies).

Cependant, particulièrement en Europe occidentale et en Europe du Sud, on observe un schéma varié de croissance, de stagnation et de déclin démographiques parmi les villes de tailles et de types différents. Dans la période comprise entre 2001 et 2004, la croissance des zones périphériques des différents types de villes a été en moyenne plus rapide que celle des villes centrales. En Europe centrale, dans l'ensemble, les zones périphériques ont vu leur population augmenter tandis que les zones intérieures (et par conséquent les zones urbaines élargies dans leur totalité) ont vu leur population diminuer. Cependant, le solde migratoire net équilibré par rapport à la migration vers les villes centrales laisse à penser qu'il n'y a actuellement dans la plupart des villes d'Europe occidentale pas de déplacement majeur de la population des zones intérieures en direction des zones périphériques. En Europe centrale, on observe un processus de suburbanisation plus prononcé.

De nombreuses villes situées dans les parties les plus accessibles de l'Europe, par ex. en Allemagne, sont à un stade relativement avancé du processus de vieillissement démographique. Dans la plupart de ces villes, on note un nombre de décès supérieur à celui des naissances, c'est-à-dire que la croissance de la population dépend de l'immigration nette. Dans les autres parties de l'Europe, la population demeure en moyenne "plus jeune".

L'analyse du développement de la population dans les villes européennes révèle des implications pour différentes priorités de la politique de cohésion, telles que définies dans des documents récents traitant de la politique future de l'UE :

- Même si la croissance et le déclin de la population apparaissent très variés, en moyenne, c'est dans les régions urbaines représentant la plus grande agglomération de population et de richesse économique en Europe qu'on constate une croissance continue. Prévenir l'exclusion sociale dans ces régions urbaines va être une tâche de la politique de l'UE. Les régions dont la population diminue vont devoir empêcher l'émigration en arrivant à un niveau de performance économique permettant aux travailleurs qualifiés de trouver des postes adaptés à leurs compétences.
- La politique de l'UE peut contribuer à intégrer les mesures politiques destinées à améliorer la croissance économique à celles destinées à créer un environnement urbain attractif pour les migrants hautement qualifiés, mais également pour une quantité de groupes d'âges et de types de familles variés. Le vieillissement démographique va confronter les villes à des défis nouveaux multiples. La politique de l'UE doit soutenir les échanges d'expérience entre les régions arrivées à un stade déjà avancé du processus de vieillissement et celles pour lesquelles le vieillissement de la population représentera un défi dans le futur.
- La croissance inégale constatée dans différentes zones de régions urbaines justifie une multitude d'interventions politiques localisées et adaptées non seulement aux conditions des villes mais également aux zones urbaines spécifiques, pour lesquelles le soutien de l'UE peut s'avérer nécessaire.

Économie

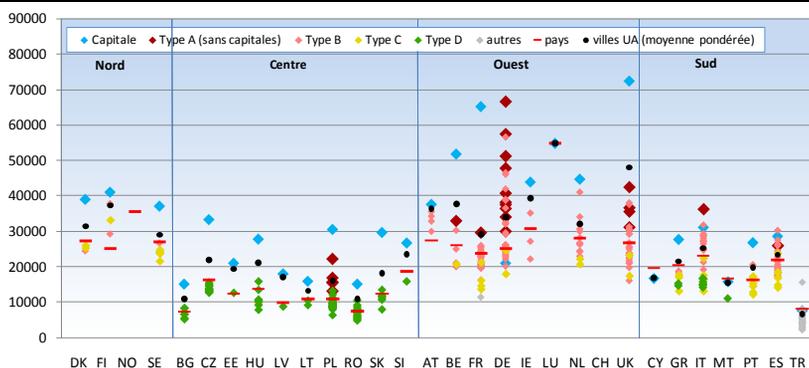
Cette partie se concentre sur les indicateurs de prospérité économique, la spécialisation économique régionale, l'innovation et l'entrepreneuriat. La richesse et l'activité économiques sont fortement concentrées dans la zone centrale constituée de l'Europe occidentale et de l'Europe du Nord, de l'Italie du Nord, de certaines régions d'Espagne et des capitales des pays de l'Europe centrale. Au cours des quelques décennies passées, les petites villes d'Europe centrale et des régions plus périphériques de l'Europe du Nord et du Sud ne sont pas parvenues à suivre l'essor économique des grandes villes et des capitales et des petites villes plus dynamiques de l'Europe du Nord et du Sud et d'Europe occidentale.

Dans la plupart des pays européens, on note une accumulation de richesses exceptionnelle dans les capitales. Cela confirme la position dominante et unique des capitales dans un système économique (national). (Graphique II).

Graphique II

PIB par habitant en SPA

Par pays, macro-région et type de ville, 2004 (villes centrales/régions NUTS3)



Calcul personnel basé sur l'audit urbain et les statistiques régionales d'Eurostat. – Type A : métropoles principales (à l'exception des capitales, présentées séparément), type B : centres régionaux, type C : centres plus petits, type D : villes des régions économiquement faibles, autres : villes non classées dans la typologie (villes de Turquie et ville de Cayenne, en Guyane Française). Pour une explication de la typologie, cf. la partie "Thèmes et approche".

Entre 2001 et 2004, la croissance économique a été particulièrement élevée en Europe centrale (à l'exception de la Pologne et de la Roumanie). L'intensité de compétitivité mesurée par le nombre des nouveaux brevets d'invention en 2004 révèle des disparités régionales considérables en Europe. Il est important dans les villes les plus prospères et bas dans les régions périphériques. Néanmoins, l'effort de recherche se manifestant en brevets de recherche est relativement important dans certaines villes (capitales ou non) d'Europe centrale où, par conséquent, les conditions de prospérité économique s'améliorent (et se sont déjà améliorées au cours des deux décennies passées, voir ci-dessous).

L'analyse des indicateurs économiques révèle les implications suivantes pour l'"innovation", un domaine que les documents de l'UE définissent comme bénéficiant d'une priorité particulière dans la politique de cohésion future :

- L'innovation et les progrès technologiques sont plus importants dans les carrefours d'activité économique d'Europe existants. Cependant, un grand nombre de villes relativement innovantes situées en Europe centrale sont la preuve qu'il est possible pour les régions de trouver dans le cadre du processus d'adaptation structurelle une spécialisation économique pouvant se baser sur une innovation technologique intra-régionale.
- Les résultats de cette analyse justifient une stratégie qui, dans un premier temps, vise à identifier les principales activités économiques d'une région, et dans un second temps développe des mesures destinées à soutenir ces acteurs et ces réseaux. Cette stratégie doit être "ajustée" en fonction des conditions régionales. Il faut en particulier distinguer entre le soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat dans les régions qui sont déjà des carrefours économiques et dans celles où des spécialisations compétitives

doivent encore être développées. Il est vrai que, dans une économie en évolution permanente, une spécialisation régionale ne peut durer que jusqu'à ce que de nouvelles technologies et des activités totalement nouvelles la remplacent. En particulier dans le cas de villes plus petites, cependant, une diversification très large ne constitue pas une alternative possible à un certain degré de spécialisation. En tout état de cause, les centres économiques doivent être compris comme des entités très flexibles d'industries et de réseaux, elles-mêmes constamment sujettes à des changements. La politique de l'UE a la possibilité de soutenir les régions dans ce processus de "spécialisation intelligente".

- L'une des caractéristiques particulières de la spécialisation économique urbaine est la tertiarisation, c'est-à-dire la concentration de services (y compris les administrations d'entreprises industrielles et l'administration d'État). Dans de nombreux pays d'Europe occidentale, les principales fonctions administratives des secteurs public et privé sont concentrées dans les très grandes villes et les capitales, tandis que les fonctions de contrôle économique au niveau régional sont regroupées dans celles classées en tant que centres régionaux (type B) dans le présent rapport. Dans les systèmes administratifs hautement centralisés d'Europe centrale, il va être très difficile de favoriser une distribution mieux équilibrée des fonctions de contrôle économique des villes au niveau national. Dans le cadre d'une stratégie de développement économique axée sur l'utilisation de la capacité régionale, l'objectif peut être cependant d'intensifier le rôle des villes de plus petite taille en tant que foyers de réseaux régionaux productifs.

Savoir, créativité, diversité

Bien qu'il existe manifestement de nombreux liens entre la compétitivité régionale et le capital humain et que l'investissement dans un niveau d'éducation plus élevé est un facteur indispensable à la prospérité économique, on ne peut pas s'attendre à obtenir des résultats à court terme dans le processus d'adaptation structurelle en investissant dans le domaine de l'éducation. Il ne fait pas de doute que les nombreuses villes d'Europe centrale qui se démarquent en raison de leur engagement particulier dans l'élévation du niveau d'éducation profiteront de cet effort à long terme. Étant donné qu'il y a des preuves évidentes du rôle que joue le savoir des travailleurs dans les performances régionales, les villes doivent fournir des conditions de vie plus attrayantes dans les régions périphériques et économiquement faibles afin d'encourager les étudiants à rester dans la région après l'obtention de leur diplôme. Dans le cas de toutes les villes, la proportion d'étrangers est très nettement proportionnelle à la richesse économique urbaine. Tandis que les villes dynamiques situées dans les zones centrales de l'économie européenne attirent de nombreux migrants venus d'autres régions ou d'au-delà des frontières nationales, dans les régions périphériques, le flux de migrants venus d'autres régions ou pays est faible. Pour les villes périphériques, la priorité essentielle est évidemment de fournir des

conditions de vie favorables aux habitants participant activement à l'économie afin que ceux-ci restent dans la région.

Il existe une dimension très urbaine particulièrement dans le soutien apporté à la cohésion territoriale basée sur les connaissances. Les indicateurs de l'innovation tels que l'effort de recherche démontrent que l'activité liée à celle-ci est plus marquée dans les villes que dans l'ensemble des pays en moyenne, et qu'entre les villes entre elles, l'innovation est particulièrement productive dans les très grandes agglomérations. Il semble ainsi que les villes offrent un environnement favorable à la diffusion du savoir et à son application pratique dans l'activité économique, bien qu'il soit très difficile d'appliquer des indicateurs statistiques à ces processus à un niveau régional et que les mesures existantes soient possiblement faussées en faveur des villes, par ex. en raison des entreprises n'indiquant que leur siège comme lieu de leurs activités de recherche. Puisque l'innovation exige des efforts permanents et constitue en elle-même le moteur de l'évolution économique, le soutien politique, concentré sur les régions urbaines, est large même dans les régions les plus prospères d'Europe. En Europe centrale, la tâche de la politique de cohésion va être d'aider les acteurs locaux à identifier les secteurs économiques adéquats et à développer des stratégies pour une croissance régionale basée sur le savoir.

Cohésion sociale

Renforcer les pouvoirs des citoyens dans le cadre de sociétés inclusives est l'une des priorités premières de la politique envisagée par l'UE pour la décennie à venir. Une société socialement inclusive peut être définie succinctement comme une société dans laquelle tous les individus (et tous les groupes) disposent du niveau de vie essentiel et dans laquelle les disparités restent acceptables. Il est évidemment très difficile d'évaluer dans quelle mesure les disparités entre les individus et les groupes sont acceptables. Cependant, en se basant sur l'ensemble des indicateurs de l'audit urbain et sur des informations supplémentaires (subjectives) issues de l'enquête d'opinion sur la qualité de la vie dans les villes européennes, le rapport donne une vue d'ensemble du niveau de vie selon des indicateurs sélectionnés.³

Les principaux thèmes abordés dans cette partie incluent les taux d'emploi et de chômage et les conditions de vie, représentés par les soins médicaux, le logement et la sécurité. Une mesure directe des disparités de revenus au sein des villes n'est disponible que pour certaines des villes à l'étude dans l'audit urbain. Elle suggère que dans la période comprise entre 2001 et 2004, dans l'ensemble, les disparités entre les revenus dans les villes n'ont pas augmenté et que les disparités entre les revenus ne sont pas un problème typiquement lié aux "grandes métropoles" en Europe, mais une caractéristique observée dans des villes de tailles très variées et dans diverses macro-régions.

³Enquête d'opinion sur la qualité de la vie dans 75 villes européennes, Commission européenne, DG Politique régionale, mars 2010, disponible en cinq langues (DE, EN, ES, FR, NL) sous le lien : http://ec.europa.eu/regional_policy/themes/urban/audit/index_en.htm

On peut avancer que le processus d'agglomération global au sein de la zone centrale européenne ne s'accompagne pas, comme certaines hypothèses pourraient le laisser supposer, d'une augmentation simultanée du degré de pauvreté ou de disparité urbaine, dans la mesure où les indicateurs disponibles permettent une telle généralisation. Les taux de chômage diffèrent d'une ville à l'autre dans la plupart des macro-régions européennes, excepté en Europe du Nord où les taux de chômage sont généralement bas. Le taux de chômage particulièrement élevé dans les petites villes d'Europe centrale a cependant considérablement diminué depuis le début des années 1990 et a continué à baisser entre 2001 et 2004. Le taux de chômage est plus bas dans les villes les plus prospères et n'est pas supérieur à la moyenne dans les très grandes villes. Le chômage est particulièrement faible dans les zones périphériques des très grandes villes où, en moyenne, les taux de chômage ont même continué à diminuer durant la période de l'étude. Les taux d'emploi des habitants d'Europe du Nord et du Sud et d'Europe occidentale sont cependant relativement faibles dans un grand nombre de villes.

L'absence apparente de corrélation entre la richesse et la création d'emplois pour les habitants urbains dans les villes a été décrite comme un paradoxe urbain. Plus particulièrement, on s'attendrait à ce que les taux d'emploi soient très élevés dans les principales métropoles, alors qu'ils sont considérablement plus élevés dans certains centres régionaux moins importants. De manière générale, depuis les années 90, cette situation paradoxale a persisté dans les villes européennes, mais dans l'ensemble, la part des habitants ne participant pas à la création de valeur n'a pas – comme on aurait pu le supposer – augmenté.

Afin de garantir la prospérité économique et la stabilité sociale, beaucoup de grandes villes d'Europe, mais aussi de petites villes situées dans les régions périphériques, devront soutenir une plus grande participation des populations locales dans le marché du travail.

Partant du principe que les migrations liées à l'emploi vont continuer à se concentrer sur les grandes villes, les villes plus petites seront confrontées à des difficultés grandissantes pour attirer les travailleurs mobiles. Cependant, la combinaison d'infrastructures publiques de bonne qualité (par ex. les soins médicaux, l'éducation, la culture), d'une bonne accessibilité, d'un certain degré de spécialisation économique et de logements abordables de qualité peut se révéler être un avantage considérable pour les villes plus petites en concurrence avec les grandes agglomérations ainsi qu'un moyen de prévenir les disparités de revenus et la pauvreté.

Selon le rapport de Barca (2009) concernant "l'agenda pour une politique de cohésion réformée"⁴, une approche localisée de l'UE peut répondre aux manières très variées dont les flux migratoires affectent les régions. Les résultats présentés dans ce second rapport sur l'état des villes européennes renforcent

⁴http://ec.europa.eu/regional_policy/policy/future/barca_en.htm

grandement cette argumentation, puisqu'il a été démontré que l'attraction des étrangers fait partie des facteurs qui garantissent la prospérité urbaine et va vraisemblablement gagner en importance face au processus de vieillissement démographique de la société européenne d'une part, et face à la mobilité grandissante de l'autre. La politique de cohésion de l'UE pourrait aider les autorités locales dans les zones urbaines et rurales à *ajuster* le service public dans les domaines de l'éducation, des soins médicaux, des transports, de la garde d'enfants, de l'extension des compétences, du soutien aux entreprises, des rénovations urbaines et en faisant face aux besoins spécifiques des migrants et des personnes particulièrement touchées par la migration.

Les enfants en Europe ayant un risque de pauvreté plus élevé que celui de la population totale, garantir leur inclusion sociale, en particulier dans les villes, peut également être considéré comme une priorité centrale de la politique. Dans de nombreuses villes, les taux de naissances bas par rapport aux moyennes nationales montrent que les familles avec des enfants sont sous-représentées. Il est également recommandé d'accorder une priorité particulière à l'inclusion sociale des personnes âgées comme un objectif politique destiné à assurer la prospérité future des villes, en particulier.

Jusqu'ici, il n'a pas été possible de tirer de conclusion générale concernant le degré des disparités existant entre les quartiers infra-urbains ni sur la mesure dans laquelle de telles disparités sont jugées "acceptables". Il est fort probable qu'en raison de la ségrégation résidentielle, l'inclusion sociale des populations pauvres et des groupes minoritaires sera plus difficile à obtenir. Cependant, les caractéristiques de la ségrégation sont extrêmement variées, même entre les villes de taille et de fonction semblables et au sein d'une même région. Une politique visant à réduire la ségrégation doit être adaptée aux conditions régionales particulières. La responsabilité de tels programmes devrait dans l'idéal revenir aux départements concernés des administrations municipales qui pourraient bénéficier d'un soutien des gouvernements nationaux et de l'UE sous la forme d'une "intervention externe". Au niveau de la politique orientée sur les quartiers, il faut porter une plus grande attention aux effets de la ségrégation en fonction de l'âge et du type de famille.

Gouvernance et engagement civique

L'index des "pouvoirs de la ville" ⁵ tel qu'il a été formulé dans le premier rapport sur l'état des villes européennes a été révisé. Les résultats font la lumière sur les capacités financières des villes en termes de poids économique et d'autonomie financière. Interpréter les données de la gouvernance et comparer les données des différentes villes est une entreprise bien plus complexe que l'analyse

⁵Les membres du panel d'experts ont exprimé leur scepticisme concernant la terminologie utilisée dans cette partie du rapport. Le terme de "pouvoirs" est associé dans la littérature à l'autorité confiée, à une ville en fonction de ses capacités budgétaires, de son autonomie et de sa taille. Étant donné que ce concept convient à la thématique centrale de cette étude, le terme de "pouvoirs" a été adopté ici.

d'autres caractéristiques des villes (par ex. des aspects démographiques et économiques), étant donné que le cadre institutionnel doit être pris en compte.

L'observation de l'index des "pouvoirs" révèle à travers la variété des tendances nationales que les villes ne diffèrent pas uniquement par leur taille, leur potentiel économique ou leur situation géographique, mais également en fonction du pays qu'elles représentent dans l'analyse. Les pays scandinaves accordant traditionnellement un fort pouvoir de décision et d'importantes capacités financières au niveau sous-national (par ex. aux villes), les villes scandinaves, qu'elles soient petites ou grandes, dynamiques ou faibles d'un point de vue économique, seront naturellement placées en tête dans l'index des pouvoirs.

Alors qu'on aurait pu s'attendre à ce que le champ d'action des administrations municipales dépende à peu près autant de la taille de la ville que de son autonomie politique, par ex. pour ce qui est des taxes locales, une forte majorité des villes à l'étude dans l'audit urbain dotées de "pouvoirs" administratifs relativement importants semblent tirer leur capacité globale à gérer leurs affaires plus de leur autonomie politique que de leur taille.

Environnement et transports

En ce qui concerne les indicateurs fournis par l'audit urbain, les caractéristiques environnementales des villes européennes varient considérablement. L'analyse présentée dans le présent rapport prend en compte certains de ces indicateurs, à savoir l'aménagement du territoire, la pollution atmosphérique, l'utilisation de la voiture et le traitement des déchets.

L'aménagement du territoire dans les villes de l'audit urbain montre plutôt peu de différences quant à la taille des terrains réservés aux logements et aux aires de jeux et de sport. Par contre, il existe une diversité marquée entre les villes quant à leur superficie totale et la superficie consacrée aux espaces verts. En général, les villes avec une superficie relativement importante par rapport à leur population sont "plus vertes" et offrent une biodiversité urbaine plus riche. Les concentrations de dioxyde d'azote sont ainsi en corrélation négative avec la proportion d'espaces verts dans le centre de la ville. On observe un rapport similaire entre la pollution atmosphérique et l'implantation géographique concernant les particules fines PM₁₀, dont la concentration est proportionnelle à la densité de population de l'implantation urbaine. D'un point de vue politique, il semble par conséquent judicieux de conserver le plus d'espaces verts possibles dans les villes afin d'améliorer la qualité de l'air et de préserver la biodiversité urbaine, qui peut servir à son tour à sensibiliser la population urbaine quant à l'importance de la protection de l'environnement. Néanmoins, dans l'optique d'une stratégie environnementale urbaine, éviter les émissions polluantes est bien sûr l'objectif premier.

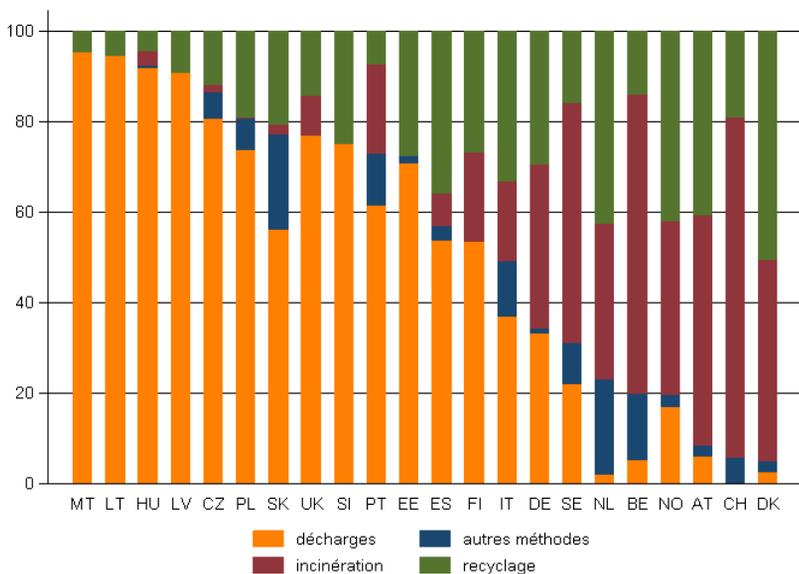
En moyenne, les villes d'Europe du Nord et d'Europe occidentale ont les taux de recyclage les plus élevés dans le traitement des déchets solides domestiques et commerciaux, tandis que les villes d'Europe centrale ont des taux de

recyclage très bas et une quantité de déchets mis en décharge beaucoup plus importante (Graphique III). En outre, la part d'élimination des déchets par leur mise en décharge devrait être réduite afin de promouvoir des méthodes de traitement des déchets plus écologiques telles que la récupération d'énergie par incinération ou recyclage.

Graphique III

Proportion des méthodes d'élimination des déchets solides domestiques et commerciaux

Moyennes nationales des villes de l'audit urbain, 2004



Calcul personnel basé sur l'audit urbain.

Les taux de recyclage étant élevés dans certaines des villes les plus prospères d'Europe du Nord et d'Europe occidentale, il n'y a visiblement pas de conflit entre prospérité économique et protection de l'environnement. Il est par conséquent vraisemblable que la politique de cohésion aura pour tâche de soutenir la coopération entre les villes et la coopération internationale en élaborant des stratégies destinées à favoriser la croissance économique tout en préservant l'environnement.

Les statistiques urbaines comme outil de la politique européenne

Puisque la réalisation des objectifs clés de la politique européenne, auxquels appartiennent le soutien d'une croissance économique basée sur le savoir, l'inclusion sociale et la durabilité environnementale, repose sur la réussite d'un grand nombre de mesures orientées surtout sur l'aspect urbain, il est nécessaire de poursuivre les efforts pour améliorer les connaissances sur les conditions urbaines. Afin de faciliter encore l'utilisation de l'audit urbain en tant qu'outil d'information orienté sur les stratégies politiques, l'ensemble des indicateurs et

les instruments d'analyse et d'affichage sont actuellement perfectionnés. Parmi les villes de l'audit urbain, une collecte de données annuelle supplémentaire comprenant un catalogue de variables réduit va être ajoutée dans le but de fournir une liste chronologique complète d'indicateurs clés. La collecte de données globale sera poursuivie tous les trois ans. Un autre audit, "l'audit des grandes villes", comprend toutes les villes de l'UE non incluses dans l'audit urbain qui comptent plus de 100 000 habitants. Afin de fournir des informations sur la perception de la qualité de vie dans les villes européennes, l'enquête d'opinion sur la qualité de la vie dans les villes européennes va être poursuivie. À partir de 2010, un outil d'information SIG sur Internet, l'Atlas Urbain, va considérablement faciliter l'utilisation de l'audit urbain. En permettant l'affichage des données de l'audit urbain à l'aide de différents types de cartes, il va constituer un outil utile pour les planificateurs et les décideurs politiques en particulier. Par ailleurs, Eurostat est en train d'élaborer un outil de diffusion sur Internet, un "profil des villes et des régions" (CARP), basé sur les données de l'audit urbain.